Video-choc : jihad sur les Champs-Elysées, par Guy Sauvage

écrit par Christine Tasin | 17 septembre 2012

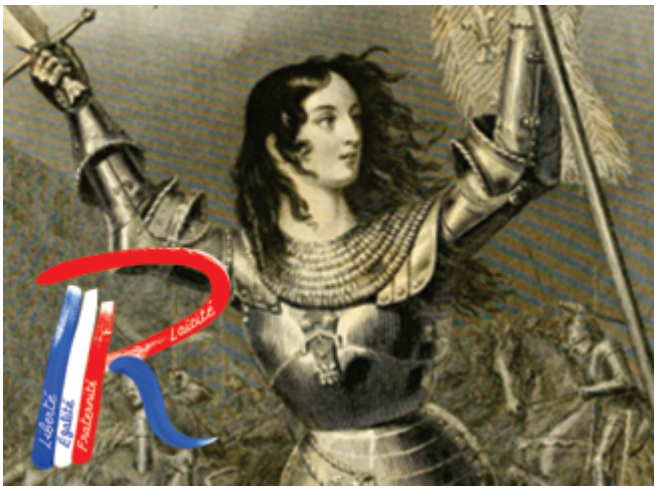

On ajoutera aussi cette video montrant les manifestants criant « on est tous des Oussama »…

Article de Guy Sauvage ci-dessous

Quel spectacle !

Nous avons assisté à 4 actes illégaux et sans doute voués à l'impunité, devant l'ambassade américaine de Paris, ce 15 septembre 2012 !

1) Une manifestation en réaction habituelle à tout ce qui touche des dogmes religieux, était interdite, mais permise de fait et bien contenue par la gendarmerie. Elle devrait, si la loi était appliquée, être suivie de sanctions, au moins financières pour les meneurs, et pénales pour ceux qui ont agressé et blessé des personnes, place Beauvau… Elle devrait…

2) Des femmes provoquant la loi en masquant volontairement leur visage étaient donc en contravention manifeste, mais les autorités ferment dorénavant les yeux, bien sûr, pour ne pas voir et surtout pour ne pas intervenir. Il ne faut pas

risquer l’émeute en « choquant » des croyances ineptes.

3) Les prières de rue, si longtemps « tolérées », sont illégales depuis plus d’un an. Mais, en plein Paris, sur les Champs-Elysées, on a pu assister à cette pratique provocatrice, bordée par un cordon de gendarmes immobiles, qui en ignoraient même le mal fondé !

4) Enfin, les cris répétés en arabe de « égorgez les juifs » deviennent si courants dans ce type de rassemblement qu’il apparaît inconvenant d’en rappeler l’horreur.

Ils ne sont sans doute pas compris ou traduits par nos autorités chargées de réprimer le racisme et l’antisémitisme, devenu si banal…

J’entendais ce matin une juste réflexion d’un universitaire « spécialiste de l’islam radical » qui disait qu’il s’agissait là de « crétins sinistres » et minoritaires.

Si je souscris entièrement à la première partie de la proposition, je me demande toujours comment l’on peut apprécier la pénétrance du pathos salafiste dans les populations concernées, puisque toute étude sur des bases considérées comme ethniques ne sont pas admises.

Et, pour parer à l’argument fréquemment avancé, si les extrémistes étaient aussi peu nombreux, en quoi une politique répressive (financière, par exemple) ne serait-elle pas dissuasive vis à vis d’un si petit groupe, dans la mesure où elle aurait vertu d’efficacité et ne pourrait être qualifiée de « stigmatisante » ?

De plus, on ne voit pas qui, parmi les « modérés », pourrait se sentir offensé par l’application stricte de la règle de la loi française, valable pour tous.

Faisons confiance à nos politiques pour nous mettre à l’abri de toute future émeute religieuse !

Guy SAUVAGE